

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE HOPE DE SONGON » en abrégé «  
CMHS »

Siège Abidjan, Songon-Lot 249-250 - Ilot 23, Lot 249  
et 250, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE HOPE DE  
SONGON » en abrégé « CMHS »

Objet : La société a pour objet en république de Côte d'Ivoire, spécifiquement et principalement les activités ci-après :

I. ACTIVITES MEDICALES DE SOINS

A. Soins Préventifs

• Sensibilisation, dépistage, vaccination,  
éducation sanitaire ect....

B. Soins palliatifs

- En milieu spécialisé
- À domicile

C. Soins curatifs

- En milieu spécialisé
- À domicile

D. Soins curatifs médicaux

1- Médecine générale

2- Spécialités médicales

- Pédiatrie,
- Médecine du travail
- Médecine d'urgence
- Médecine infectieuse et tropicale
- Médecine physique et de réadaptation

Médecine nucléaire

- Hématologie clinique
- Allergologie immunologie clinique
- Addictologie

- Algologie
- Psychiatrie
- Gynéco-obstétrique
- Gastro-entérologie
- Médecine interne
- Pneumologie
- Neurologie
- Rhumatologie
- Gériatrie
- Diabétologie-endocrinologie
- Dermatovénéréologie
- Cardiologie médicale
- Néphrologie
- Exploration fonctionnelle

### 3- Spécialités chirurgicales

- Chirurgie générale
- Chirurgie traumatologique orthopédique
- Neuro chirurgie
- Chirurgie pédiatrique,
- Urologie
- Proctologie
- Otorhinolaryngologie
- Ophtalmologie,
- Stomatologie et chirurgie maxillofaciale

- Chirurgie plastique, reconstructrice et

esthétique

### 4- Biologie médicale

- Biochimie
- Hématologie
- Parasitologie
- Bactériologie
- Immunologie
- Biologie moléculaire

### 5- Imagerie médicale

- Échographie
- Radiographie standard
- Radiographie spécialisée
- Scanner
- IRM

La société se réserve la faculté d'intégrer progressivement à ses services toutes spécialités médicales, chirurgicales ou technologiques émergentes, notamment issues de la recherche biomédicale, de la santé numérique (e-santé, télémédecine, intelligence artificielle médicale), ou de toute innovation compatible avec la réglementation en vigueur.

## II. POURSUITE DE L'OBJET SOCIAL

Pour la réalisation de son objet, la société pourra notamment :

- Contracter tous emprunts auprès d'établissements financiers ou bancaires, avec la faculté de consentir toute garantie sur tout ou partie de ses biens sociaux ;

- Prendre en location-gérance tout fonds de commerce en lien avec son activité ;

- Prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute société existante ou à constituer, ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire ;

- Et, de manière générale, effectuer toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon-Lot 249-250 - Ilot 23, Lot 249 et 250, Ilot 23

Dirigeant(s) M KOUAKOU STÉPHANE N'GUESSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05198 du 23/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65270/GTCA/RC/2025 du 23/10/2025

